

## Communiqué de Presse Janvier 2022

# Capitole Energie se mobilise face à la hausse des prix de l'énergie et lance l'opération «Capi'Days» pour soutenir les entreprises

**Toulouse, le 25 Janvier 2022** – Selon les estimations de l'Union des industries utilisatrices d'énergie (Uniden), la hausse des tarifs du marché de gros de l'électricité devrait représenter une augmentation d'un milliard d'euros pesant sur l'industrie française représentant 1/3 de la facture d'électricité. Face à la hausse sans précédent des prix de l'électricité ces dernières semaines, Capitole Energie se mobilise et montre son engagement en lançant une opération sur les mardis du mois de Février.

Sur le mois de février, chaque mardi, Capitole Energie propose aux entreprises d'accéder à un contrat d'énergie à prix coûtant. Concrètement, Capitole Energie accepte de ne faire aucun profit sur la vente du contrat d'énergie pour réduire encore un peu plus le coût global du contrat. À travers cette action symbolique, Capitole Energie souhaite, à son niveau, limiter l'impact financier des coûts de l'énergie sur la facture des entreprises et les aider à traverser cette période.

### L'opération « Capi'Days » du 8 février au 1er mars 2022

Cette opération nommée « Capi'Days » qui débutera le mardi 8 février 2022 et se terminera le 1er mars 2022, permettra aux entreprises d'accéder à un contrat d'énergie encore plus avantageux qu'habituellement puisque le courtier accepte de rogner sa commission versée par le fournisseur choisi.

**« Nous conseillons nos clients et les aidons à optimiser leurs dépenses énergétiques depuis 2017. Face cette hausse exceptionnelle des prix de l'énergie que nous connaissons ces dernières semaines, nous souhaitons à notre niveau soutenir nos entreprises et être solidaire avec elles en contribuant un peu plus à faire baisser leur facture d'énergie. »**

Pierre-Jean HAURE, Président de Capitole Energie

Pour plus d'informations sur cette opération, Capitole Energie a mis en ligne une page dédiée sur son site internet :

[Visiter la page dédiée](#)

#### A propos de Capitole Energie :

Capitole Energie est un courtier en énergie indépendant à destination des entreprises et agissant sur le marché français et basé à Toulouse. Pionnier dans la régulation de son activité, Capitole Energie est le premier acteur de courtage en énergie certifié Conseiller en Investissements Financiers (CIF), régulé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et immatriculé au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS). Plusieurs fois récompensée, Capitole Energie est une entreprise indépendante de courtage en énergie à destination des entreprises de tout secteur : industriel, tertiaire, agricole, syndicats de copropriété et collectivités locales sur toute la France.

Capitole Energie, labellisée French Tech Toulouse, met en relation consommateurs professionnels et producteurs d'énergies renouvelables avec les fournisseurs, historiques et alternatifs, afin de leur trouver les meilleurs prix de gaz naturel, électricité et énergies renouvelables (électricité verte, gaz vert). Ses services de négociation, de gestion d'approvisionnement mais aussi des risques financiers répondent aux problématiques de chaque société, individuelle ou multi-sites, pour garantir le meilleur service grâce à des solutions personnalisées et à des outils prédictifs de tendances des marchés de l'énergie. Matricule Orias n°20006125 - CIF

#### Contacts Presse

**Mylène PROST, Responsable Marketing et Communication**  
mprost@capitole-energie.com  
Tel. 06 43 27 96 38

**Benoit Vilcot, Directeur Général**  
bvilcot@capitole-energie.com  
Tel. 05 82 08 61 87